

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28/03/2019

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames S. ROSSET - M-C. LAFFIN - B. COULLLOUD - C. LAVOREL - F. CHEVALLIER-COPPEL et Messieurs G. BELLEVRAS - F. DECARROUX.

Monsieur David DE VITO a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 07/02/2019.
- **Approuve** à l'unanimité :
 - la révision générale du Plan Local d'Urbanisme,
 - le zonage d'assainissement, volet eaux pluviales.
 - le compte de gestion et **vote** le compte administratif 2018 de la commune arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	2 542 780,79 €
Recettes de fonctionnement :	4 245 480,66 €
Dépenses d'investissement :	2 070 235,57 €
avec un reste à réaliser de	1 282 263,06 €
Recettes d'investissement :	1 367 030,44 €
avec un reste à réaliser de	468 000,00 €
Excédent à reporter au budget 2019 :	185 231,68 €
- **Vote** à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune arrêté comme suit :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement 2 737 121,45 €
 - Dépenses et recettes d'investissement 4 713 286,19 €
- **Décide** de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales pour 2019, à savoir :
 - Taxe d'habitation 12,16 %
 - Taxe foncière (bâti) 12,57 %
 - Taxe foncière (non bâti) 50,39 %et rappelle le taux départemental :
 - Taxe d'habitation 20,95 %
 - Taxe foncière (bâti) 15,99 %
 - Taxe foncière (non bâti) 67,30 %
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer :
 - un avenant à la convention avec le Syndicat Mixte du Salève lié au renouvellement du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes pour la période 2020-2024 ;
 - une convention avec le Syane (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) et le Bailleur Social SA d'HLM Halpades pour constituer un groupement de commandes et lancer un appel d'offres pour les travaux d'aménagement à réaliser au Chef-lieu ;
 - à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour les travaux d'aménagement de la future médiathèque.

- **Prend connaissance** du budget proposé par le Service Enfance et Jeunesse pour deux camps prévus cet été et vote les tarifs ci-dessous :

Quotient	Commune		Hors commune	
	<i>Montriond</i>	<i>Excenevex</i>	<i>Montriond</i>	<i>Excenevex</i>
0 - 500	330	195	355	215
501 - 800	345	210	370	230
801 - 1200	360	225	385	245
1201 - 1600	375	240	400	260
1601 - 2000	390	255	415	275
2001 - 2500	405	270	430	290
2501 et +	425	285	450	305

- **Décide** l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune à compter du 1er mai, de minuit à cinq heures du matin. A cet effet, des panneaux de signalisation seront installés sur chaque entrée de la commune.
- **Précise** l'évolution du statut de la collaboratrice de la bibliothèque dont le contrat sera revu dans le cadre du projet de la future médiathèque.
- **Décide** la création d'un parking provisoire sur le terrain des anciens tennis durant les travaux du centre bourg et demande aux commissions voirie et bâtiments d'étudier ce projet dont le montant sera pris sur le marché à bons de commandes.
- **Demande** à la commission voirie d'étudier et de présenter un projet d'acquisition de matériel de déneigement (tracteur, étrave et saleuse).
- **Ecoute** Monsieur le Maire qui précise qu'aucune activité ne sera autorisée au lieudit les Communaux, classé en zone naturelle, sachant qu'il y aura lieu de revoir les installations illicites avec les services compétents de l'Etat. Monsieur le Maire **précise** également que tout ce secteur est en cours de labélisation en espace naturel sensible, étant identifié comme prioritaire pour la préservation de la biodiversité.
- **Prend** une délibération pour demander à la Direction Générale des Finances Publiques l'exonération de la TVA sur la vente des terrains au lieudit Crédoz, sachant que le Trésor Public a accepté après étude du dossier l'exonération sur la vente des premières parcelles.
- Monsieur le Maire **invite** les membres du Conseil Municipal à participer à la présentation du projet intergénérationnel et périscolaire le lundi 1^{er} avril à 14h30 en mairie.
- **Remercie** toutes les personnes qui ont participé à la journée environnement organisée par le Centre Communal d'Action Sociale : habitants de la commune, agriculteurs, chasseurs, monde associatif.
- **Emet** un avis favorable quant au devis de Paysage des Bornes d'un montant de 17 169,00 € HT, suite à une mise en concurrence, pour l'entretien du terrain de foot et de ses massifs, d'une durée de trois ans.
- **Fixe** la prochaine réunion du conseil municipal au jeudi 25 avril 2019 à 19h30.